

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 26

**Artikel:** Guitares et mandolines  
**Autor:** C.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196330>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Grandson.

Nous avons toujours vu la petite ville de Grandson vivre d'une vie tranquille et régulière, d'une véritable vie de famille.

Et cependant, malgré cette attitude modeste, son nom s'est répandu dans les cinq continents, grâce à la réputation de ses excellents cigares. Partout elle fait fumer son monde.

Ses pains d'amis ont aussi leur vogue, mais nous croyons que celle-ci n'a jamais dépassé notre frontière.

Il est encore un autre produit de l'industrie grandsonnoise qui est tout particulièrement apprécié par nombre de gens. Nous en avons cependant ignoré l'existence jusqu'à samedi dernier.

C'était pendant la représentation de *Charles-le-Téméraire* : Le château de Grandson est assiégé ; les boulets ennemis battent ses murailles depuis plusieurs jours déjà, et le commandant de la garnison, inquiet, voit s'approcher le moment où la résistance ne sera plus possible ! « Nous sommes cernés de toutes parts, s'écrie-t-il, les vivres vont manquer ; c'est la famine à bref délai !... »

C'est à ce moment suprême, à ce moment où le spectateur ne peut se défendre d'une certaine émotion, qu'un ami se penchant vers moi me dit à l'oreille : « A propos de famine, ne me laisse pas oublier, avant de partir, d'acheter une saucisse au foie, chez madame Despland ; ma femme me l'a recommandé. »

J'avoue que cette digression me parut singulièrement hors de propos.

Tout à coup, notre jolie ville de Grandson, sortant de son calme habituel, conçut le projet d'une imposante fête dramatique. Et elle monta à grand-peine et à grands frais le drame historique de *Charles-le-Téméraire*. Pendant de longs mois, de nombreuses personnes travaillèrent à l'étude de cette pièce avec persévérance. Et l'on sait ce qu'une telle besogne offre d'écueils pour les amateurs, même les plus intelligents.

Il a fallu se plier à toute espèce d'exigences sur la tenue, la diction, le geste et l'intonation ; apprendre à articuler nettement la phrase, à bien prononcer les consonnes et à ne pas s'endormir sur les voyelles. Et puis que d'autres détails encore ; que de scènes, que d'entrées et de sorties, que d'attitudes diverses vingt fois manquées et vingt fois répétées !

Eh bien, nos amis de Grandson ont surmonté victorieusement toutes ces difficultés. Rien de choquant dans le jeu de scène, rien de trop lourd dans la diction. Un tel résultat est réellement remarquable et digne de tous éloges.

Il y a là des tableaux superbes, comme coup d'œil, notamment celui qui nous représente le duc entouré de ses pages et des seigneurs de sa cour, dans la grande salle du palais de Nancy. La mise en scène, partout soignée, est parfois d'un grand effet. On peut dire, en un mot, que le régisseur, les décorateurs et les

acteurs ont tiré du drame de M. Ribaux tout ce qu'il était possible d'en tirer.

Avant Nancy, au huitième tableau, dans le grand monologue de l'hallucination et du désespoir, M. David Vautier s'acquitte de sa tâche avec un talent dramatique tout exceptionnel. Il empoigne si bien le spectateur que les sympathies de celui-ci se portent involontairement vers l'infortuné duc de Bourgogne.

Notre confrère de la *Tribune de Lausanne*, dont les appréciations sont, à notre avis, excessivement justes, dit à ce propos : « Les spectateurs qui ne demandent qu'à s'enthousiasmer pour les héros nationaux, sont contraints d'applaudir surtout l'ennemi, dans la personne de son chef. »

Nous ne pouvons donc que féliciter chaudement M. Vautier sur la manière irréprochable dont il s'est acquitté de sa lourde tâche.

Regrettant infiniment que le manque d'espace ne nous permette pas de parler en détail de tant d'autres rôles fort bien tenus, nous devons nous borner à adresser à tous les interprètes de *Charles-le-Téméraire* nos plus sincères compliments.

Le résultat obtenu est d'autant plus remarquable que la pièce — chacun le reconnaît — contient des longueurs, que souvent l'action languit, que les ressources scéniques sont rares et que l'intrigue manque totalement : trop d'histoire et pas suffisamment de mouvement dramatique.

Un rôle de femme attachant, une intrigue amoureuse bien menée, un peu de musique, sans négliger quelque incident comique par-ci par-là, voilà ce qu'il faudrait pour soutenir agréablement l'attention, pour faire oublier au spectateur quatre ou cinq heures de banquette. Voilà ce qu'on désirerait pour rompre un peu avec trois journées de combats, avec les lances, les casques et les cuirasses.

Mais quelques-uns s'empresseront sans doute de nous dire en haussant les épaules : « Mais, je vous prie, qu'est-ce qu'un rôle de femme, qu'est-ce que la musique et les incidents comiques ont à faire dans cette pièce éminemment historique et guerrière ?... » — Hélas, répondrons-nous, ils y prendraient la place qu'ils occupent dans tant d'œuvres théâtrales de ce genre qui ont eu de brillants succès. L'histoire seule, sur la scène, offre toujours quelque aridité ; il faut l'agrémenter à tout prix, même au dépens de la vérité.

Si le peintre nous reproduisait scrupuleusement sur la toile la nature telle qu'elle se présente à nos yeux à certaines heures de la journée et sous certains effets de lumière, nous trouverions sa peinture affreuse et nous nous écrierions : « Je n'ai jamais vu cela ; ce n'est point ainsi que sont nos lacs, nos montagnes, nos couchers de soleil. »

Malgré ces quelques critiques, nous ne saurions trop engager nos lecteurs à profiter des dernières représentations de *Charles-le-Téméraire*. C'est là une belle et intéressante journée à passer, où le culte de la patrie se réveille dans

tous les cœurs, où nous nous sentons fiers du courage et des vertus de nos ancêtres, de ces guerriers qui, malgré leur vaillance, n'oubliaient jamais, avant le combat, de plier le genou.

Et puis, outre l'attrait patriotique de ce grand drame, représenté là au pied des murs de l'antique forteresse qui fut le théâtre d'un des plus émouvants épisodes des guerres de Bourgogne, ne devons-nous pas témoigner, par notre présence, toute notre sympathie et notre admiration à ces bons amis de Grandson, dont le zèle intelligent et l'inaltérable persévérance ont conduit à si bonne fin cette belle et grande entreprise.

Nous recommandons à ceux qui veulent jouir d'un coup d'œil éminemment gracieux et pittoresque, au sortir de la représentation, de s'arrêter un instant au-dessus de la rue légèrement inclinée par laquelle s'écoale lentement la foule immense qui vient de quitter les estrades. Rien n'est plus charmant, en effet, que ces nombreux costumes d'acteurs aux couleurs vives et variées, que ces armures brillantes, qui s'égrènent dans la foule et se mélangent à des costumes plus sombres sous la profusion de drapeaux, d'oriflammes et de guirlandes de verdure dont la ville est si coquettement décorée.

Et comme il est divertissant de voir alors Suisses et Bourguignons fraterniser après cinq heures de scène, et, altérés, la sueur au front, boire le verre de l'amitié en disant avec un soupir de soulagement : « Comme ça descend ! Quelle bénédiction ! »

L. M.

## Guitares et mandolines.

Lausanne, le 21 juin 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 5 courant, vous avez publié un article sur les guitares et les mandolines. Je pense être agréable à vos lecteurs en leur faisant connaître à quelle occasion ces deux instruments sont revenus en faveur à Lausanne.

Il y a juste douze ans, en 1885, se fonda à Lausanne, à l'occasion de la *Fête espagnole*, la Société l'*Estudiantina*, dirigée par M. Maurice Rambert.

Quelques-uns de ces jeunes gens dénichèrent dans les galetas de leurs parents les vieilles guitares qui y dormaient depuis tantôt un siècle et qui avaient fait jadis le bonheur de leurs grand-mères. Ils s'essayèrent sur ces instruments, et en peu de semaines, l'*Estudiantina* commençait ses sérénades à la grande joie des jeunes Lausannoises.

On se souvient quel succès cette société obtint à la Fête espagnole. Dès lors, elle marcha de succès en succès jusqu'en 1887, où elle organisa, au profit de la Société de l'Orchestre, un concert festival. A cette occasion, les guitaristes de l'*Estudiantina* réunirent une vingtaine de jeunes filles en plusieurs classes et se mirent bravement à leur donner des leçons de guitare, si bien qu'aux concerts des 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> avril

1887, quand la toile se leva, ce fut une véritable révélation pour le public de voir cette charmante guirlande de guitaristes installées au premier rang d'un chœur de quatre-vingts demoiselles.

Ces concerts eurent un succès fou, et dès ce jour la guitare prenait place dans presque toutes les familles musiciennes de Lausanne.

Malheureusement l'*Estudiantina* dura peu de temps; mais quelques demoiselles et messieurs continuèrent les répétitions de guitare et de chant, puis formèrent la Société la *Ségoviane*, qui exista jusqu'en 1889 et se produisit avantageusement dans plusieurs concerts.

La mandoline eut plus de peine à s'installer parmi nous, car il me souvient qu'à peu près à la même époque, un ami, de retour d'Italie, et qui avait entendu là-bas des orchestres de mandolines, désirait apprendre à jouer de cet instrument; mais malgré de nombreux avis dans les journaux, il ne parvint pas à trouver ici un professeur.

Ce n'est guère que vers 1889 que la mandoline commença sa vogue à Lausanne, grâce à la présence du professeur Barberini. Une première Société se fonda sous le nom: *Il piccino*. Elle fusionna avec une partie de la *Ségoviane*, et ces deux sociétés réunies formèrent la *Marguerite*, existant encore aujourd'hui, sous l'habile direction de M. le professeur Gerber.

De très nombreux concerts et sérénades enchantèrent le public lausannois; aussi d'autres Sociétés ne tardèrent-elles pas à se fonder successivement. Citons la *Favorite*, la *Castillane*, la *Choralia*, la *Séville*, la *Carmencita*, etc., qui toutes existent actuellement et étaient notre ville par leurs sérénades et leurs petits concerts. Souhaitons longue vie à ces charmantes Sociétés, car c'est un temps agréablement employé par nos jeunes gens. C. P.

#### Appartement à louer.

Le monsieur qui cherche un logement erre dans les rues, le nez en l'air, dévorant les écriteaux du regard, au risque de prendre un torticolis. Il s'arrête devant une maison d'assez belle apparence; au-dessus de la porte cochère, se balancent plusieurs écriteaux indiquant des appartements à louer présentement.

Il a déjà visité sans succès sept immeubles.

Il pénètre dans l'allée, frappe discrètement à la porte de la loge du concierge.

Pas de réponse, il frappe plus fort.

Une voix de femme, aigre, sortant de la loge:

— Tendez une minute! Faudrait peut-être prendre une pluriésie pour ne pas faire attendre monsieur.

LE MONSIEUR (*patient*). — J'attends, madame, j'attends; ne vous pressez pas.

LA VOIX AIGRE. — Tranquillisez-vous.

Après un instant, la concierge, car c'en est une, paraît.

Elle toise le visiteur d'un œil malveillant.

— Qu'est-ce que vous voulez? demande-t-elle.

LE MONSIEUR (*se décourrant et très poli*). — Pardonnez-moi, madame, de vous déranger, mais je désirerais visiter les appartements à louer.

— Entrez, dit la concierge.

Le monsieur franchit le seuil de la loge; subitement pris à la gorge par les odeurs diverses qui en émanent, il recule, puis, rassemblant son courage, il entre. Un chien hideux, vautré sur un fauteuil Voltaire, pousse des hurlements; un perroquet, juché sur son perchoir, lance des cris aigus; dans le fond de la loge, une jeune fille plaque des accords faux sur un piano détraqué.

— Alors, vous voulez louer? demande la concierge.

LE MONSIEUR. — Je désire avant visiter les appartements.

LA CONCIERGE. — Qu'est-ce que vous faites?

LE MONSIEUR. — Soyez certaine, madame, que si nous nous entendons, je fournirai des références suffisantes. J'occupe une position honorable.

LA CONCIERGE. — C'est que nous ne voulons que des gens bien. Assailliez-vous et attendez, je vais me coiffer; j'ai l'air de la femme à Robespierre.

LE MONSIEUR (*s'asseyant*). — J'attendrai, madame. (Désignant le chien qui continue à aboyer.) Oh! la jolie bête.

LA CONCIERGE (*flattée*). — Allons, tais-toi, Quiqui. Il s'appelle Marquis, mais nous l'appelons Quiqui.

LE MONSIEUR. — Très joli, très joli.  
La jeune fille chantant en s'accompagnant sur le piano.

Etre simple bibi,  
C'est un sale fourbi,  
Néanmoins je t'adore,  
Mon cher Isidore.

LA CONCIERGE. — C'est ma fille.

LE MONSIEUR. — Elle chante à ravir.

LA CONCIERGE. — Tout le monde le dit; elle se destine au concert.

LE MONSIEUR. — L'avenir est là.

LA CONCIERGE. — C'est ce que dit son père. Elle a un engagement aux Gaietés-Macabres?

LE MONSIEUR. — Les Gaietés-Macabres?...

LA CONCIERGE. — C'est au Point-du-Jour; on ne peut pas débiter sur les boulevards. Elle a pris le répertoire d'Yvette Guilbert; elle a tout à fait son genre.

LE MONSIEUR. — Vous êtes une heureuse mère.

Le perroquet chantant d'une voix de phonographie:

Quand le cœurrrrrre a parrrrré.

LE MONSIEUR. — Il parle avec une pureté. C'est un oiseau rare.

LA CONCIERGE. — Et intelligent!

LE PERROQUET. — Petite merrrrre.

LA CONCIERGE. — C'est l'enfant chéri de sa maman.

LE MONSIEUR. — Il est superbe.

LA CONCIERGE. — C'est l'enfant gâté de la maison; tous les locataires le cajolent, lui apportent des friandises. J'ai fini; si vous voulez, je vais vous montrer l'appartement du troisième.

LE MONSIEUR. — Je vous suis, madame.

LA CONCIERGE (*dans l'escalier*). — Le propriétaire ne veut pas que l'on crache dans les escaliers.

LE MONSIEUR. — Je ne crache jamais.

LA CONCIERGE. — Ni que l'on fume.

LE MONSIEUR. — Je ne fume pas.

LA CONCIERGE. — Autrement, ce ne serait pas la peine d'aller plus loin. Voici l'appartement.

LE MONSIEUR. — Les pièces sont un peu petites.

LA CONCIERGE. — C'est la mode, monsieur; elles ont un grand avantage.

LE MONSIEUR. — Lequel?

LA CONCIERGE. — Elles sont plus faciles à chauffer et avec rien elles sont meublées.

LE MONSIEUR. — C'est que j'ai beaucoup de meubles.

LA CONCIERGE. — Vous les mettez à la cave; il y a de la place.

LE MONSIEUR. — Les cheminées ne fument pas?

LA CONCIERGE. — En hiver seulement.

LE MONSIEUR. — Diable!

LA CONCIERGE. — Vous en serez quitte pour ouvrir les fenêtres.

LE MONSIEUR. — Je n'y avais pas pensé.

LA CONCIERGE. — Le propriétaire ne veut pas de piano.

LE MONSIEUR. — Je n'en joue pas. Il me semble en avoir aperçu un dans la loge.

LA CONCIERGE. — Celui de ma fille; nous, nous en avons le droit; vous ne voudriez pas nous comparer à de simples locataires.

LE MONSIEUR. — Je ne me le permettrais jamais.

LA CONCIERGE. — Le propriétaire ne veut pas que l'on plante des clous dans les murs; il faut se servir de ceux qui existent.

LE MONSIEUR. — Mais si cela ne coïncide pas.

LA CONCIERGE. — Tant pis! Le propriétaire ne veut pas que l'on ajoute de nouveaux clous.

LE MONSIEUR (*résigné*). — J'accepte cette condition.

LA CONCIERGE. — Je dois prévenir monsieur que nous ne voulons pas d'animaux, pas de chiens, pas de chats, pas d'oiseaux.

LE MONSIEUR. — Vous avez un chien.

LA CONCIERGE. — Quiqui est de la maison, c'est différent.

LE MONSIEUR. — Je possède un caniche; je l'empoisonnerai.

LA CONCIERGE. — Je vois que l'on pourra s'arranger. Il ne faut pas non plus recevoir trop de monde.

LE MONSIEUR. — Je fermerai ma porte.

LA CONCIERGE. — Etes-vous marié?

LE MONSIEUR. — J'ai cet avantage.

LA CONCIERGE. — Tant pis! Nous préférons les gar-

çons; je fais leur ménage: c'est dans les conditions.

LE MONSIEUR (*gravement*). — Je divorcerai.

LA CONCIERGE. — Alors ce sera parfait. Avez-vous des enfants? Le propriétaire ne veut pas d'enfants.

LE MONSIEUR (*sombre*). — J'en ai huit.

LA CONCIERGE. — Huit! Il n'y a rien de fait.

Le monsieur, tragiquement, et prenant les mains de la concierge.

— Qu'à cela ne tienne, madame, je les tuera!

Il dégringole les escaliers.

La concierge se précipitant sur le palier.

— Herminie, ferme la loge, c'est un assassin!

Eugène FOURRIER.

#### Les premiers habitants de Ste-Croix.

Nous empruntons les intéressants détails qui suivent à une notice sur Ste-Croix, publiée en 1865 par M. Jean Favre, pasteur.

«... Les choses ont bien changé d'aspect depuis environ cinq siècles. A cette époque, nulle habitation n'existait là où se trouvent actuellement nos villages et hameaux de Ste-Croix, Bullet, l'Auberson, La Chaux et la Vraconnaz. Quelques maisons seulement s'abritaient sous les murs du fort qui, de sa position élevée, écoutait les bruits du dehors et surveillait la vallée dont il était le protecteur. On donne actuellement le nom de *Château* aux habitations qui se sont élevées sur les ruines de ce fort, ancienne possession des ducs de Savoie.

» Les quelques maisons dont nous venons de parler formèrent bientôt le bourg de la Villette de la Sainte-Croix. Pour avoir l'origine de ce nom que porte encore la contrée, il faut se rappeler qu'une croix, près de laquelle vint se placer une chapelle dédiée à la Vierge, se dressait au bas de la Villette, sur l'emplacement même qui sert de cimetière au Château. Le pays était sous la juridiction religieuse du prieuré de Baulmes, qui envoyait ses moines en pèlerinage à la Villette. Ils s'y rendaient par un sentier escarpé, dont on conserve les traces et qui porte le nom de « sentier de la procession. »

» Des fidèles en grand nombre aimaient aussi à venir déposer leurs vœux au pied de la statue de la madone. Des miracles s'étaient opérés par elle et plusieurs croyants vinrent s'établir dans ces lieux en odeur de sainteté.

» Ce furent d'abord des familles d'origine savoisienne: les Mermod, les Jaques, les Gonthier; puis les familles bourguignonnes qui ne tardèrent pas à franchir le Jura. La population s'accrut et le pays se colonisa: heureux effets des miracles de la Vierge. L'ancien chemin conduisant en Bourgogne, qui passait sur le plateau des Gittes, fut remplacé par un nouveau tracé, dans le milieu de la vallée. Sur ses bords s'élevèrent une église et des maisons; le village de Sainte-Croix était fondé. A des habitants toujours plus nombreux, il fallut un théâtre plus étendu et le plateau des Granges reçut ses premiers colons.

» Ici se place une légende. Un château fort, le Franc-Castel, dominait le passage étroit qui relie Ste-Croix et les Granges. On raconte qu'une chaîne tendue entre deux rochers arrêtait le voyageur, et les maîtres du fort, armés de flèches et de pierres, les rançonnaient impitoyablement. En 1393, les Etats de Vaud, réunis à Moudon, résolurent d'envoyer une expédition contre les bandits du Franc-Castel. Pour s'emparer sans trop de pertes du château, ils usèrent de ruses pour les attirer hors de leur demeure. C'était le jour de la foire d'Yverdon; une partie des soldats se répandirent dans la forêt, portant chacun une clochette pour simuler le passage d'un troupeau. Les brigands, comptant sur une bonne aubaine, sortirent de leur repaire et se dirigèrent du côté d'où le bruit venait. Pendant ce temps, l'autre partie des soldats, qui s'étaient avancés secrètement derrière le château, y entrèrent et y mirent le feu, après quoi ils cernèrent les brigands dans